



Adhérer à la CADES

Pourquoi adhérer ?

- Affirmer et rendre visible nos valeurs : essaïmer
- Faire partie d'un réseau local et régional
- Partager et recevoir des infos : communiquer
- Développer des projets communs et collectifs : innover
- Envisager d'autres façons d'entreprendre : coopérer, mutualiser
- Participer au développement économique du Pays de Redon

Qui peut adhérer ?

Citoyens intéressés ou organisations de l'ESS telle que le définit la loi ESS : une association, une coopérative, une fondation, une mutuelle ou une entreprise qui n'a pas un des statuts ESS, mais qui en partage et respecte les valeurs.

Que faut-il faire ?

Il suffit de remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et vous acquitter de la cotisation.



CADES

Pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Redon - Bretagne Sud

Bulletin d'adhésion

Structure :

Adresse :

Représentant(e) :

Fonction :

Téléphone : Mail :

L'organisme / la personne inscrite **acceptent / n'acceptent pas** que leur image soit utilisée à des fins non marchandes pour promouvoir l'économie sociale et solidaire (rayer la mention inutile)

Souhaite adhérer à la CADES :

- Structure > 3 salariés : 50€/G et plus
- Structure < 3 salariés : 15€/G et plus
- Personne physique : 5€/G et plus

Souhaite adhérer à la CADES :

- Chèque n°
- Espèces Euros / Galléco

Fait à

Le

Signature

Poids économique de la structure

(Informations recueillies pour valoriser le poids de l'ESS du réseau)

Nombre d'ETP :

Chiffre d'affaires :